

l'entre-lacs

Avril 2013 - N° 1



Conservatoire
du littoral



Stratégie foncière
sur les lacs

Projet collectif
sur Pareloup

DOSSIER :
Requalification
de Port Pinard



EDITO

Créée en mai 2008, la délégation Lacs est la dernière née au Conservatoire du littoral. Le siège a été fixé en Savoie, à proximité du lac du Bourget, plus grand plan d'eau naturel de l'hexagone. L'équipe de 5 agents, renforcée récemment par une personne délocalisée dans les Alpes de Haute-Provence pour couvrir les lacs méditerranéens, rayonne ainsi à partir de Chambéry vers les trois lacs naturels savoyards et les douze lacs artificiels, répartis sur 9 régions. Ce sont aujourd'hui près de 3 000 ha qui ont été acquis sur plus de 60 sites, pour un objectif de 10 000 ha. Cet éclatement géographique nécessite une implication importante des gestionnaires locaux pour suivre les dossiers.

Ce premier numéro de la lettre d'information a pour but de mettre en lumière les actions portées par la délégation, dans les domaines des acquisitions, des études, des aménagements (terrains naturels et patrimoine bâti) et de la communication. A partir d'exemples, il est proposé de parcourir quelques dossiers récents qui illustrent le caractère spécifique de l'intervention d'un établissement public sur les lacs mais aussi les similitudes existant avec les littoraux maritimes (gestion de la fréquentation, prise en compte de la biodiversité, anticipation foncière).

Il n'est pas encore temps de dresser un bilan car l'action du Conservatoire du littoral est continue. Les dossiers se succèdent, s'entrechoquent parfois. Qu'il me soit donné ici l'occasion de souligner l'importance de la concertation avec les nombreux partenaires institutionnels (administrations, élus), techniques (gestionnaires, experts), financiers (collectivités, agences de l'eau), associatifs ou usagers. La délégation s'appuie ainsi sur un réseau d'acteurs complémentaires et cherche à construire des consensus tout en restant ancrée sur un socle de valeurs intangibles.

Michel Peltier, directeur-adjoint





2

Actualités

Cliquer
sur les numéros
de page
pour revenir
au sommaire



5

Foncier

Un montage foncier original
Une initiative qui garantit l'avenir

Acquisition d'un étang stratégique
Bailly, le premier maillon d'une chaîne

Le domaine de Valx s'agrandit
et accueille de nouvelles truffières

Stratégie foncière
De l'importance de l'anticipation
et du besoin d'optimiser



7

Patrimoine

Restauration de restanques à Valx
La technique de la pierre sèche
au service de la gestion durable

Restauration de la ferme Calliès
Un bel exemple d'architecture traditionnelle



8

DOSSIER : Requalification d'un site

De Port Pinard vers le parc du delta

La restauration d'ouvrages hydrauliques
L'étang du Grand Pannes préservé

Chauves-souris
2 000 minioptères de Schreiber
en transit automnal

L'état de santé de la forêt de Port-Dieu
Les coléoptères, ces indicateurs si précieux



12

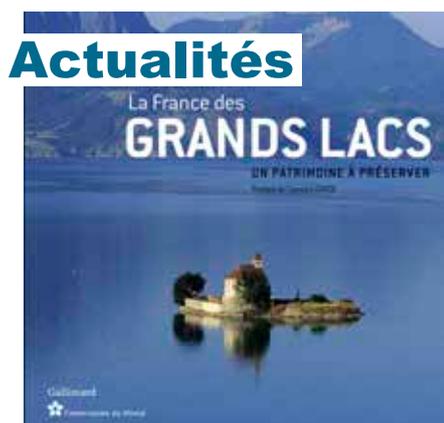
Usage & fréquentation

Plantation d'une haie à Pareloup
Un projet collectif

Le sentier pédagogique du Puy de la Croix
Un conte à parcourir

Le belvédère de Sous les Côtes
L'ancienne décharge n'est plus qu'un souvenir

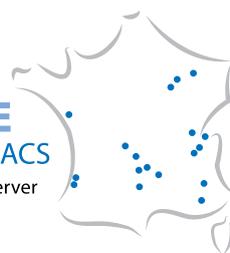
Sulagran
Aménagement démonstratif pour l'accueil du public



La France des grands lacs

Un livre présentant la vingtaine de grands lacs de l'hexagone, financé par EDF, est paru à l'occasion du colloque d'Annecy. Il caractérise chaque espace et donne la parole à quelques gestionnaires et usagers.

LA FRANCE DES GRANDS LACS
Un patrimoine à préserver



Les actes du colloque

Un premier colloque national consacré aux espaces lacustres s'est tenu à Annecy les 20 et 21 octobre 2012. Il a permis de conduire un tour d'horizon généraliste sur les actions du Conservatoire et ses partenaires. Une synthèse des interventions délivrées par les intervenants lors de la première journée est consultable sur le web. Pour accéder à ce document interactif, agréable à feuilleter comme un livre : [CLIC](#)

Comment gérer des sites

Un plan de gestion est en cours d'élaboration sur les étangs de Bailly et de la Perche. Le Conservatoire du littoral a acquis récemment ces deux étangs autour du lac de Madine. Comme pour la plupart des sites du Conservatoire du littoral,



une fois acquis, la première phase consiste à élaborer un plan de gestion qui va identifier les enjeux, les objectifs et définir un programme d'actions sur plusieurs années.

Il s'agit pour les étangs de mener des recherches historiques sur leur utilisation et leur statut réglementaire, de définir leur fonctionnement hydraulique, d'identifier les espèces animales et végétales patrimoniales et d'évaluer leur dynamique et de constater les facteurs dégradant le site. L'objectif du plan de gestion est de proposer des solutions de gestion pour limiter les dégradations et favoriser la biodiversité. Les activités existant sur les sites peuvent se poursuivre si celles-ci sont adaptées. Ainsi, une pisciculture extensive des étangs est possible.



Réhabilitation de la décharge du Dognon

Le site de Port Dieu, au bord du lac de Bort-les-Orgues, est essentiellement forestier avec un intérêt paysager important, comme le démontre la présence du site inscrit de la vallée du Dognon. Cependant, on rencontre des décharges sauvages à proximité du lac, d'où un risque de pollution des eaux et un impact paysager négatif. Le Conservatoire du littoral a donc engagé sur ses terrains un projet de réhabilitation de la décharge du Dognon et du site des Plattes (dépôts d'ordures proche du Dognon). Le travail consiste à enlever les matériaux dangereux et à enfouir les déchets inertes sur le site, ceci en raison des moyens financiers et techniques contraignants pour évacuer l'ensemble des matériaux.

Usage et fréquentation

© F. Danchin / Institut de l'élevage



Le projet de chèvrerie pédagogique dans le domaine de Valx avance

L'appel à candidatures de chevriers est en cours ; l'automne verra le démarrage des travaux de la chèvrerie et la sélection du candidat sur projet. Le Parc naturel régional du Verdon souhaite démontrer que l'agriculture peut être économiquement viable en étant adaptée aux conditions locales. La conservation d'une race locale (chèvre commune provençale), conjuguée aux pratiques issues de l'agriculture biologique fait partie des conditions d'exploitation. Le volet pédagogique, développé par les partenaires du Parc, suscitera l'intérêt pour une exploitation des ressources garante de la biodiversité.



Un potager à Portout

Grâce à la motivation d'un habitant de Conjux et en accord avec le gestionnaire du site, le Conservatoire d'espaces naturels de Savoie, un ancien potager aujourd'hui envahi par les ronces va retrouver son usage initial. Les légumes seront cultivés selon les principes de l'agriculture biologique.

Convention agricole

Un pâturage des landes par des moutons est mis en place autour du lac de Vassivière, sur les propriétés du Conservatoire du littoral. Par le biais de conventions, ce pâturage permet à de jeunes exploitants de maintenir les milieux ouverts favorables à la biodiversité et animant le paysage.

© Cen Limousin



Foncier



Le projet de la forêt du Grand Orient, un véritable défi

L'un des plus beaux espaces boisés de Champagne-Ardenne est en vente. Gérée par l'administration forestière depuis plus de 150 ans, la forêt du Grand Orient concentre nombre de reconnaissances vis-à-vis du patrimoine paysager et biologique. Elle ceinture en outre le siège du Parc naturel régional et s'appuie sur la réserve naturelle nationale, entre les lacs d'Orient et du Temple.

Elle accueille une biodiversité remarquable, notamment en matière d'amphibiens qui exploitent un réseau dense de milieux humides (mares, rus, lisières, secteurs dépressionnaires).

La vente d'un tel espace représente un défi financier important.

La construction d'un tour de table faisant intervenir les collectivités, l'Agence de l'eau et les fonds européens est en cours.

L'acquisition permettrait de tisser un maillon essentiel de la trame verte et bleue régionale.

La régulation du grand gibier a vocation à perdurer. Une vente à un industriel du bois conduirait à un risque élevé de coupes sévères et de fermeture au public.

Cet acte constitue une première nationale pour la fédération des Conservatoires d'espaces naturels



© Manuel Bouron / Cen Savoie

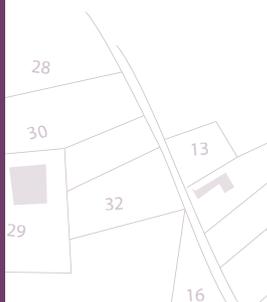


Un montage foncier original

Une initiative qui garantit l'avenir

Le Conservatoire du littoral protège 211 ha sur les rives du Bourget (dont 80 sur le domaine public fluvial), pour un programme autorisé de 808 ha. Le secteur nord, peu accessible (route en corniche sur le lac à partir d'Aix-les-Bains), est représenté par les marais de Chautagne, vaste zone alluvionnaire connectant le lac au Rhône.

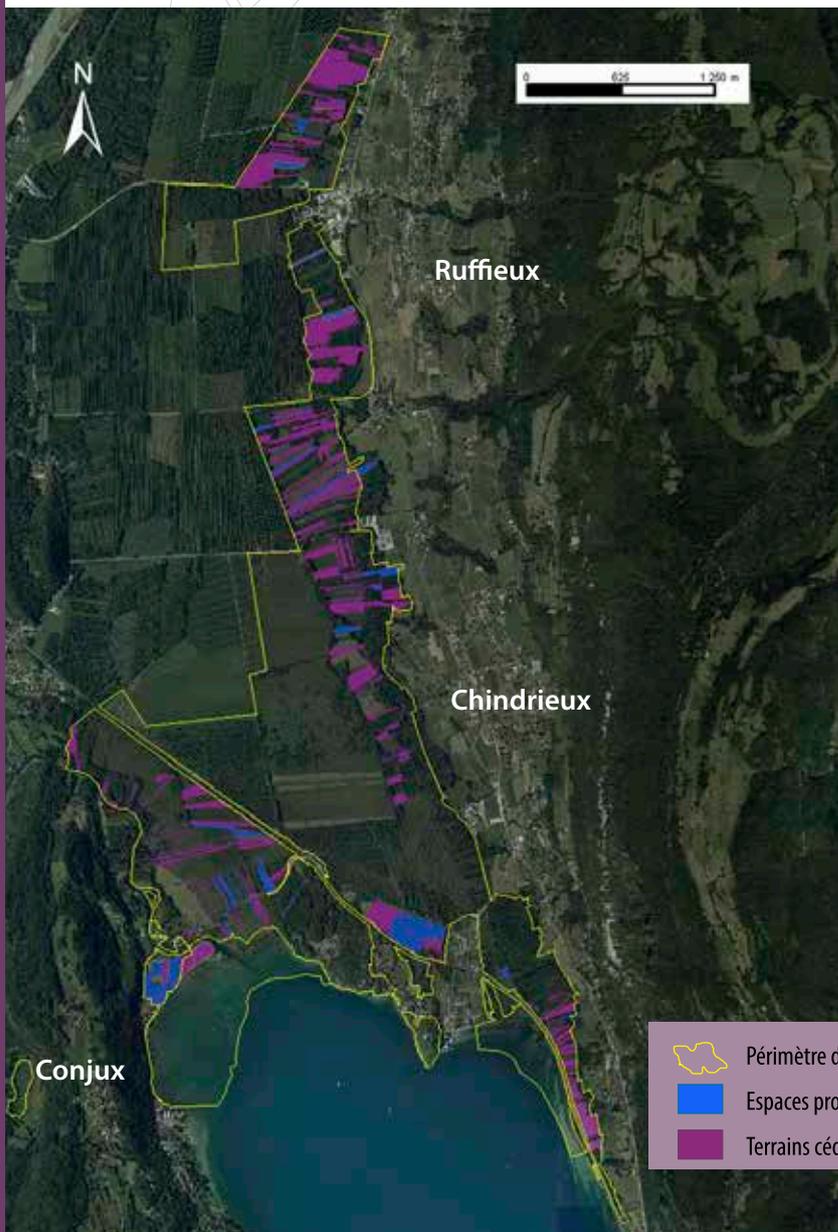
Plus de 83 ha de terrains acquis par le Conservatoire d'espaces naturels de Savoie depuis 1991, situés principalement sur les communes de Chindrieux et Ruffieux, ont été transférés



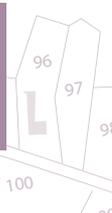
au Conservatoire du littoral le 2 février 2012 en nue-propiété, l'association demeurant usufruitière (pour 30 ans) et gestionnaire.

Le dossier concerne 211 parcelles qui viennent compléter largement le patrimoine foncier déjà maîtrisé par le Conservatoire du littoral. Les terrains transférés sont constitués de prairies de fauche (la « blache », utilisée comme litière pour les animaux d'élevage), de pâtures et de saulaies. L'ONF gère à proximité des forêts domaniales ou communales. La culture de maïs est importante dans les marais de Chautagne, de même que la chasse au sanglier.

Cette opération souligne l'importance majeure des marais de Chautagne, zone humide d'intérêt national, qui représente une ressource en eau considérable ainsi qu'un secteur riche en biodiversité dont l'agriculture traditionnelle assure le maintien (sauvegarde des milieux ouverts).



-  Périmètre d'intervention du Conservatoire du littoral
-  Espaces protégés par le Conservatoire du littoral
-  Terrains cédés par le Conservatoire d'espaces naturels de Savoie



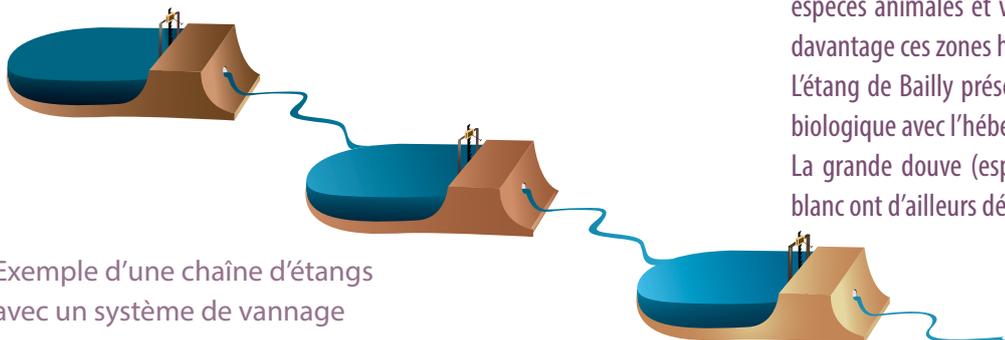
Acquisition d'un étang stratégique

Bailly, le premier maillon d'une chaîne

La Lorraine est un territoire historiquement occupé par des étangs piscicoles. Certains étangs ont été aménagés le long de vallons sous forme d'une chaîne, les premiers s'écoulant dans les suivants. Ainsi, l'étang de Bailly est à l'origine d'un réseau composé également des étangs de Pannes (acquis par le Conservatoire du littoral en 2001 et 2002) situés sur les communes de Saint Baussant, Essey-et-Maizerais et Pannes, à l'est du lac de Madine.

Le Conservatoire du littoral a acquis l'étang de Bailly en 2012. Cet étang isolé dans un massif forestier représente un enjeu important en termes de biodiversité et de qualité de l'eau puisqu'il se situe en amont de la chaîne d'étangs. Toute modification du milieu et toute pollution de l'eau peuvent entraîner une dégradation des étangs situés en aval.

Un état des lieux de ce site est en cours afin de définir les enjeux, encadrer les suivis des milieux et ainsi guider la gestion sur le long terme en favorisant la tranquillité des lieux et en permettant le développement de la biodiversité.



Exemple d'une chaîne d'étangs avec un système de vannage



Depuis la mise en eau du lac de Madine, les étangs périphériques du lac sont devenus des zones de refuges pour des espèces animales et végétales qui apprécient davantage ces zones humides isolées. L'étang de Bailly présente des potentialités d'un point de vue biologique avec l'hébergement d'espèces remarquables. La grande douve (espèce végétale protégée) et le nénuphar blanc ont d'ailleurs déjà été observés.

Le Domaine de Valx s'agrandit et accueille de nouvelles truffières

Le Conservatoire du littoral est propriétaire de 212 ha sur le domaine de Félines, à l'entrée des gorges du Verdon, sur les rives nord du lac de Sainte-Croix-du-Verdon. Une nouvelle acquisition est intervenue au printemps 2012. Elle concerne environ 38 ha avec une propriété bâtie qui concentre l'essentiel de la valeur de la propriété.

Compte tenu de l'absence de projet sur le bâti qui serait porté par une collectivité, du coût important qu'entraînerait son entretien et de sa localisation à proximité de la route départementale, une division parcellaire a été réalisée pour rétrocéder la maison avec quatre hectares autour. Le Conservatoire du littoral conserverait ainsi près de 34 ha d'espaces naturels, dont une douzaine de truffières. La rétrocession n'est pas encore réalisée à ce jour.



34 hectares d'espaces naturels, comprenant notamment 8 hectares de truffières qui agrémentent la mosaïque de milieux présents



Stratégie foncière

De l'importance de l'anticipation et du besoin d'optimiser

Actuellement, la délégation Lacs dispose d'une autorisation du Conseil d'administration sur 10 209 ha, pour près de 3 000 ha acquis (soit un rapport de 1 à 3,4) sur 62 sites.

La révision de la stratégie foncière, dont le travail préliminaire a été confié sur deux exercices (2010 et 2011) à la fédération nationale des Conservatoires d'espaces naturels, a permis de croiser de nombreux critères (inventaires, classements, chartes) mais elle reste d'essence bibliographique. Certaines continuités fonctionnelles ou grosses unités foncières n'ont pas été identifiées. Un travail de terrain a été rendu nécessaire pour corriger le trait en fonction de sous-bassins versants ou d'une lecture paysagère spécifique et pour discuter avec les principaux élus (même si cette démarche est impossible sur 145 communes de compétence), notamment dans le cadre des comités de gestion annuels.

Une cartographie relativement fine est désormais disponible sur 9 lacs parmi les 15 plans d'eau intérieurs métropolitains. Sur Serre-Ponçon, le syndicat mixte accepte gracieusement de mener un travail complémentaire de recensement de l'ensemble des terrains publics. Le Conservatoire verra alors apparaître les « dents creuses » et examinera en les priorisant ces espaces interstitiels au regard des critères d'intervention habituels de l'établisse-

ment.

L'arrivée en septembre 2012 d'une nouvelle chargée de mission va permettre de compléter le travail sur Sainte-Croix-du-Verdon. Le travail



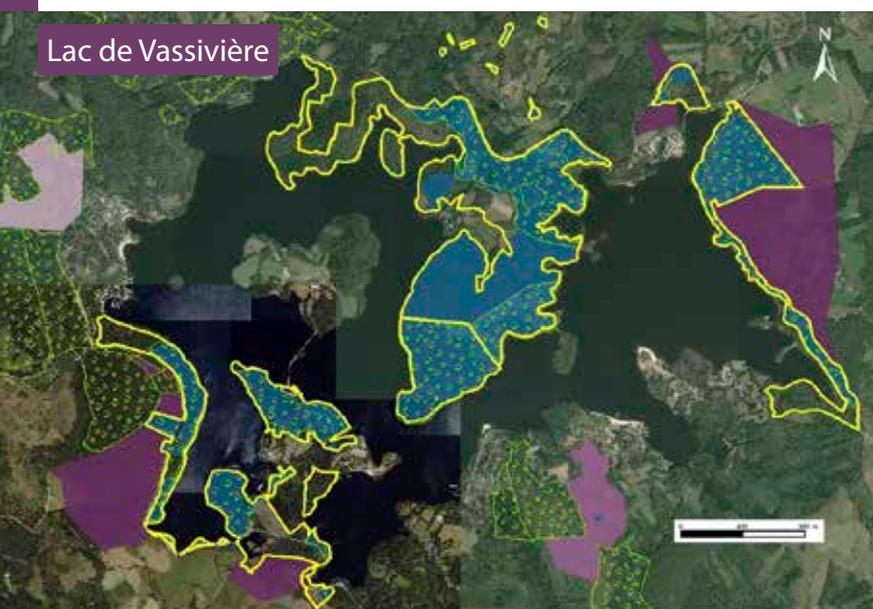
Un littoral convoité à Sevrier (lac d'Annecy)

sur les lacs haut-savoyards (surtout sur Annecy) sera plus long en raison de la révision toujours en cours des périmètres des zones de préemption par le Conseil général. Une mise en cohérence sera recherchée pour gagner en efficacité. L'objectif est de concentrer les moyens sur des secteurs ciblés où sera déterminé l'opérateur pressenti (Conseil général, Conservatoire, commune).

Il apparaît de plus en plus prégnant que, au moins sur les lacs éloignés du siège de la délégation (Massif Central notamment) et sur les périmètres encore vierges, les acquisitions à privilégier sont celles présentant des superficies significatives (plusieurs dizaines d'hectares). En effet, dans le cadre d'une démarche d'optimisation des moyens disponibles, la constitution d'espaces cohérents concourt à une meilleure lisibilité de l'action du Conservatoire, permet de disposer de « vitrines », de lieux de démonstration et est beaucoup plus facile à gérer. La démarche conduite sur le lac de Vouglans est à ce titre intéressante (deux entités principales de 51 et 56 ha).

Cette démarche s'inscrit dans un programme national de rédaction de la nouvelle stratégie du Conservatoire du littoral 2015-2030.

Lac de Vassivière



- STRATÉGIE FONCIÈRE**
- Secteur prioritaire I
 - Secteur prioritaire II
 - Secteur d'observation
 - Périmètre d'intervention du Conservatoire du littoral
 - Espaces protégés par le Conservatoire du littoral
 - Forêts gérées par l'ONF



« Ce n'est que du bonheur, créer un tel ouvrage dans un cadre magnifique, sans ciment, sans mélange, sans outils à nettoyer »

Restauration de restanques à Valx

La technique de la pierre sèche au service de la gestion durable

Aux portes des gorges du Verdon, le domaine de Valx se trouve sur le piémont des contreforts préalpins. Aménagé pour gagner des terrasses de terres arables ou lutter contre leur érosion, le domaine compte ainsi plus de 3 200 mètres de murs de soutènement en pierre sèche.

Les « restanques » ont façonné le paysage provençal. Elles racontent et illustrent la capacité d'innovation dont l'homme a fait preuve pour s'adapter à son environnement. A travers leur restauration, le Parc naturel régional du Verdon et le Conservatoire du littoral encouragent la transmission d'un savoir-faire traditionnel délaissé depuis l'exode rural. Exigeante dans la mise en œuvre, la technique de construction en pierre sèche répond aux enjeux du développement durable. Peu consommatrice « d'énergie grise », elle ne produit d'autre résidu que la pierre, ici calcaire, issue des carrières locales. Quoique gourmande en main d'œuvre de passionnés, elle concurrence avantageusement le parement du mur en béton... jusqu'à 5 m de hauteur. De quoi tordre le cou aux idées reçues !

Le « guide des bonnes pratiques » édité par la CAPEB (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment) est l'ouvrage national de référence technique pour la construction des murs de soutènement en pierre sèche.

Fruit d'un partenariat constructif entre les artisans bâtisseurs en pierre sèche, les chercheurs et ingénieurs de l'ENTPE (Ecole nationale des travaux publics de l'Etat) et de la SETRA (Service d'étude et de travaux des routes et autoroutes), il traduit les savoir-faire ancestraux en règles, calculs et abaques pour assurer la pérennité des constructions.

Restauration de la ferme Calliès

Un bel exemple d'architecture traditionnelle

Les marais de l'Enfer constituent un patrimoine paysager et écologique exceptionnel sur les rives du lac d'Annecy. Le site abrite également le siège d'une exploitation agricole laitière, le GAEC du Laudon, qui assure la gestion des espaces naturels attenants. Le bâtiment d'origine, datant de 1812, est caractéristique de l'architecture traditionnelle des exploitations agricoles de Savoie au XIX^e siècle. Le Conservatoire du littoral a entrepris depuis 2011 de lourds travaux de restauration, visant d'une part à préserver ce patrimoine remarquable et d'autre part à améliorer les conditions de travail et de logement des agriculteurs. Le chantier se terminera en 2014.



Le parc du delta, un espace accessible à tous et largement ouvert sur le lac



DOSSIER : Requalification



De Port Pinard vers le parc du delta Un projet partenarial, né d'une volonté commune



Le Conservatoire du littoral a acquis en avril 1982 la propriété du Miroir puis en décembre 2004 un espace adjacent à ces parcelles sur la commune de Publier. Ces opérations répondaient à un double enjeu : ouvrir au public le littoral lémanique et le préserver de nouvelles constructions.

Cet ensemble a été complété en 2010 par les terrains dits de l'« Aviation civile » ou « Port Pinard », propriété de l'Etat de près de 5 ha en bordure du Léman. Ce site était à l'origine une base d'hydravions, qui s'est repliée à Biscarosse à la fin de la seconde guerre mondiale. A partir de 1948, les bâtiments ont été utilisés pour accueillir en colonie de vacances les enfants du personnel du secrétariat général à l'aviation civile et commerciale et de la météorologie nationale.

En partenariat avec la commune de Publier et Asters, le Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie, le Conservatoire du littoral mène depuis 2011 une réflexion sur la remise en état et la requalification du parc. Il est assisté dans cette tâche par le cabinet ADP Dubois, maître d'œuvre de l'opération.

Le projet adopté est issu de la réflexion de l'ensemble des partenaires. Il vise deux objectifs :

- créer un espace original, à forte vocation environnementale, véritable antichambre de la réserve naturelle nationale du delta de la Dranse
- ouvrir le site au grand public

Tous les bâtiments et aménagements superflus ont été supprimés. Des terrassements permettent de retrouver un microrelief (buttes, secteurs surcreusés en eau...), synonyme de diversité de milieux et d'espèces. Le parc accueillera à terme une mosaïque de milieux : des secteurs humides, des espaces boisés, des lisières arbustives et des espaces ouverts de prairie. Des cheminements et un belvédère permettront aux visiteurs de découvrir ces espaces, dont certains feront écho aux habitats naturels du delta de la Dranse.

Les travaux, d'un montant de 680 000 € HT, financés entièrement par le Conservatoire du littoral, se dérouleront d'octobre 2012 à juin 2013.

Toutes les précautions ont été prises pour limiter les nuisances au cours du chantier, notamment pendant la démolition des bâtiments renfermant de l'amiante.

Les murs qui fermaient l'accès au lac ont été abaissés ou supprimés.

La phase de plantation des végétaux a débuté et doit se terminer d'ici l'été.

d'un site



Laisser la nature reprendre ses droits

Le projet de parc du delta se démarque de la conception de parcs et jardins classiques. Les terrassements et les plantations vont permettre l'installation de différents milieux et de différentes ambiances, que l'on pourrait qualifier de « trame écologique ». Peu à peu, la nature reprendra ses droits et complètera le travail réalisé par l'Homme. Le parc sera géré sur un mode doux et différencié qui laissera sa place à la recolonisation naturelle par la végétation et par la faune.

Le Conservatoire du littoral s'est bien sûr attaché à conserver les massifs boisés pré-existants. Seules des espèces locales et adaptées aux différents milieux seront plantées. Des argousiers et des boutures de peuplier noir ont été prélevés dans le lit de la Dranse. Leur installation dans le futur parc du delta garantira une provenance génétique locale et marquera symboliquement le lien avec la réserve naturelle du delta de la Dranse, toute proche.

En matière de faune, le Conservatoire du littoral a veillé à maintenir un habitat favorable aux hérons, qui ont élu domicile sur certains arbres du parc. Deux hibernaculums (fossés remplis de branches de différents diamètres et recouverts de terre) ont été créés : ils permettront à la petite faune de creuser plus facilement des terriers.



L'argousier, buisson épineux aux fruits orangés, est caractéristique des levées sèches du delta de la Dranse



Des hérons cendrés ont installé leurs nids sur les grands pins en bordure du lac. Ce secteur sera fermé au public pour garantir leur tranquillité.



Une expérience à partager.

L'institut médico-éducatif de Tully, situé sur la commune de Thonon-les-Bains, accueille des enfants et des adolescents atteints de déficience intellectuelle. L'équipe éducative travaille avec un groupe d'une vingtaine de jeunes sur le thème du jardin. La visite du parc en décembre dernier leur a permis de découvrir un chantier paysager de grande envergure.

Daniel, le chef d'équipe de l'entreprise « Sports et Paysages » en charge des terrassements, a donné de nombreux détails sur son travail de conducteur d'engins. La découverte de la pelle, de la chargeuse, sans oublier le petit tour dans le bull, ont rencontré un franc succès !

La remise en eau de l'étang du Grand Pannes a été possible grâce au nouveau vannage et à la restauration de la digue



La restauration d'ouvrages hydrauliques L'étang du Grand Pannes préservé

L'étang historique du Grand Pannes a présenté des signes de dégradation de ses ouvrages hydrauliques entraînant une fuite et une vidange forcée de l'étang en 2011.

La gestion des niveaux d'eau permet de favoriser le développement des roselières en limitant l'implantation de saules qui pourraient refermer le milieu. L'enjeu de maintenir cet étang en eau est également patrimonial en raison du rôle de refuge que constitue ce site par rapport aux espèces d'oiseaux, d'amphibiens, de libellules... qui nécessitent un étang en eau.

A la suite des travaux et des pluies exceptionnelles de l'hiver 2012/2013, l'étang a pu être remis en eau à son niveau normal et un rempoissonnement a été réalisé en début d'année 2013.

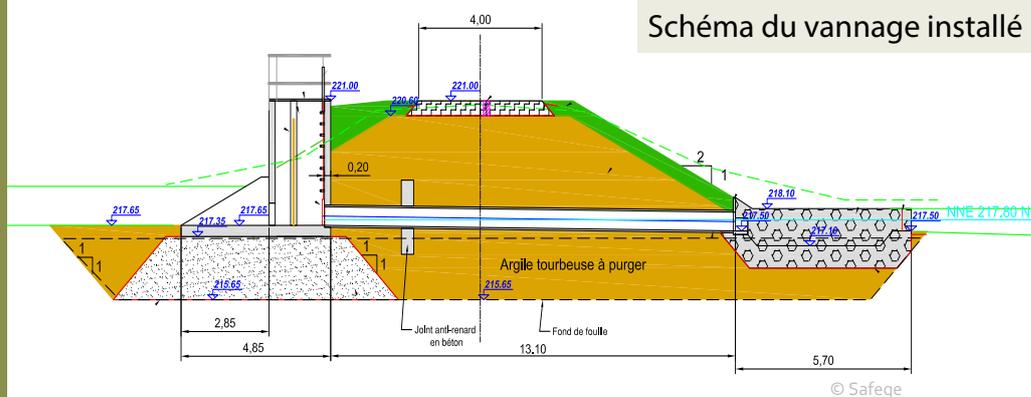
Une convention d'utilisation de cet étang a été signée entre le Conservatoire du littoral, les gestionnaires du site (l'Office national de la chasse et de la faune sauvage et le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine) et un pisciculteur professionnel. Cette convention encadre la pisciculture qui se veut extensive (aucun apport ni nourriture pour les poissons).



Afin de maintenir cet étang en eau et ainsi préserver une diversité de milieux et d'espèces, le Conservatoire du littoral a investi dans des travaux de restauration des ouvrages. L'objectif est d'obtenir une digue étanche et des ouvrages hydrauliques fonctionnels pour la gestion des niveaux d'eau et la pratique d'une activité de pisciculture traditionnelle et extensive.

Ces travaux ont consisté au remplacement de l'ouvrage de vannage existant et une purge de la couche d'argile noire située au cœur de la digue car ce matériau n'était pas adapté à la structure de la digue.

Schéma du vannage installé



Chauves-souris

2 000 minioptères de Schreiber en transit automnal



« De mémoire d'homme... on avait déjà vu ça ! », parole de spéléologue qui a connu les grottes de l'Eglise avant leur fermeture officielle en 1995.

Des grilles avaient alors été installées pour protéger les témoignages précieux et fragiles datant de la préhistoire. Malheureusement, les barreaux verticaux, rapidement détériorés, empêchaient l'accès à certaines chauves-souris sans toutefois restreindre la fréquentation humaine. En 2011, lors du renouvellement du plan d'aménagement forestier du domaine des Eouvières, les grilles sont retirées et le Groupe Chiroptères de Provence confirme la fréquentation par 14 espèces de chauves-souris et l'intérêt des boyaux pour la reproduction d'au moins 3 espèces. La gestion de la grotte vise la préservation des patrimoines protégés. La fermeture au public de certains boyaux avec des grilles adaptées s'avère nécessaire pour éviter le dérangement des chiroptères pendant leurs cycles vitaux : hibernation, transit printanier, mise bas et transit automnal. La préparation



© Jean-Michel Bompar

d'un arrêté de biotope ouvre la concertation avec les usagers sur le suivi des chiroptères et les possibilités d'utilisation des différentes cavités à moyen et long terme. Un cycle de conférences à destination du grand public, portant sur la protection et la mise en valeur des patrimoines des Eouvières, est organisé par la commune de Baudinard-sur-Verdon le 22 juin 2013.

L'état de santé de la forêt de Port-Dieu

Les coléoptères, ces indicateurs si précieux



Dans le but de connaître la valeur biologique de ses forêts autour du lac de Bort-les-Orgues, le Conservatoire du littoral a réalisé un inventaire des coléoptères saproxyliques (mangeurs de bois), bio-indicateurs de la qualité des milieux.



© Pascal Cavallin

Les coléoptères saproxyliques contribuent à la bonne décomposition du bois mort et à la production d'humus qui enrichit les sols forestiers. Ils sont la base d'une chaîne alimentaire et font partie du processus de création des sols fertiles.

Cet inventaire suit une méthode bien précise en s'appuyant sur un référentiel de 300 espèces d'insectes. Plusieurs prospections ont eu lieu avec différentes techniques (piégeage, ramassage, chasse à vue...).

Il a ainsi pu être constaté un nombre d'espèces patrimoniales relativement important et des nouvelles espèces observées sur la région ou le département.

La présence de 20 espèces de coléoptères indicatrices de la qualité des boisements témoigne de l'existence de boisements matures et d'une ressource en bois mort importante, démontrant la richesse du milieu.

Le scarabée rhinocéros est un insecte utile car il consomme le bois mort au stade larvaire. Il est l'animal « le plus fort » de la planète, pouvant soulever jusqu'à 850 fois son propre poids !

USAGE & FRÉQUENTATION



Plantation d'une haie à Pareloup

Un projet collectif

D'une longueur de 370 m, une haie a été plantée sur les terrains du Conservatoire du littoral autour du lac de Pareloup, sur la commune de Salles-Curan.

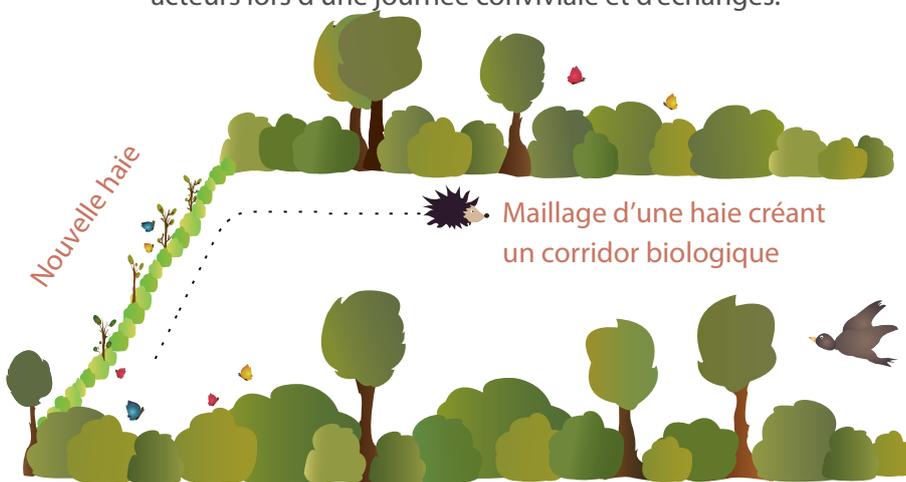
740 plants ont été plantés pour former une haie qui constituera bientôt une zone de refuge pour la faune. Cette haie s'inscrit dans un système bocager créant un réseau de couloirs protégés pour le déplacement de la faune. La haie a également une fonction de fixation des produits toxiques et joue un rôle important pour l'infiltration des eaux dans le sol. Elle fait aussi office de coupe-vent sur ces reliefs exposés et limite ainsi l'érosion des sols.

Ce projet de plantation à caractère écologique et paysager revêt également un caractère social en réunissant plusieurs acteurs lors d'une journée conviviale et d'échanges.



Pour que ce projet puisse voir le jour, plusieurs partenaires se sont associés :

- la commune de Salles-Curan
- la fédération des chasseurs de l'Aveyron et la société de chasse locale
- l'association Arbres, haies et paysage de l'Aveyron
- une école spécialisée dans les métiers de la nature et les écoles primaires de la commune.



Le sentier pédagogique du Puy de la Croix de la Croix

Un conte à parcourir

Le Conservatoire du littoral, propriétaire du Puy de la Croix, s'est associé avec les gestionnaires locaux (le Syndicat Le lac de Vassivière, le Conservatoire d'espaces naturels Limousin et l'Office national des forêts) pour la réalisation d'un sentier d'interprétation. Par le biais d'une légende locale, ce sentier dévoile des paysages modelés par l'homme, retraçant la longue histoire de l'agropastoralisme du territoire et de la modification du site avec la création du lac de Vassivière.

En parcourant ce site et en découvrant les aménagements réalisés à l'aide de pierres, le public se trouve sensibilisé à la richesse du site et à la nécessité de préserver ces landes sèches et humides qui possèdent un cortège végétal très diversifié et parfois d'une grande rareté.





*Découverte
du belvédère
par les enfants
de l'école
primaire de
Pont-de-Poitte*

Le belvédère de Sous les Côtes

L'ancienne décharge n'est plus qu'un souvenir

Le Conservatoire du littoral s'est porté acquéreur en 2007 de près de 60 ha de terrains situés sur les pentes dominant le lac de Vouglans, au lieu-dit « Sous les Côtes ».

Dans les alentours, le seul point de vue sur le lac facilement accessible se situe au niveau de l'ancienne décharge municipale de Pont-de-Poitte, désormais propriété du Conservatoire du littoral. Une idée originale s'est vite imposée : la réhabilitation de la décharge pourrait être couplée avec une valorisation du site et son ouverture au grand public.

Aujourd'hui, la décharge n'est plus qu'un souvenir. Un belvédère accessible à tous permet de découvrir un panorama exceptionnel sur le lac et ses environs. Ce point de vue est bien entendu fermé à la circulation des véhicules à moteur, qui ont la possibilité de se garer sur la zone naturelle de stationnement aménagée à cet effet. Un panneau d'information renseigne les promeneurs sur la géologie particulière du lieu ainsi que sur les espèces et milieux remarquables présents à proximité.

Les habitants de la commune et au-delà apprécient beaucoup le site, qui est devenu un lieu de balade très fréquenté.



Le massif de déchets a été recouvert d'un matériau imperméable à base d'argile pour éviter à l'eau de pluie d'entraîner des matières polluantes dans le lac. De la terre végétale a ensuite été mise en place puis semée en prairie fleurie.

Sulagran

Aménagement démonstratif pour l'accueil du public

En 2010, le Conservatoire du littoral acquiert 38 ha de garrigue en bordure du lac de Sainte-Croix. En friches depuis des années, rien ne limite l'accès aux berges, alors envahies par les véhicules. La renaturation du site en 2011 ouvre une autre perspective pour Sulagran. La commune de Bauduen soutient le projet d'aménagement proposé par le Conservatoire du littoral et le Parc naturel régional du Verdon. Incités par un arrêté municipal, les véhicules stationnent désormais sur une aire en amont, et les promeneurs sont dirigés vers les plages par une signalétique adaptée. En 2012, les patrouilles du Parc et de l'Office national des forêts constatent le respect des aménagements. La sensibilisation sera poursuivie pour ancrer l'évidence de la vocation désormais piétonne de ce site magnifique.



*Des berges
protégées pour
la tranquillité
des usagers*

Contact

Conservatoire du littoral
Délégation Lacs

138, Chemin de la grande Roche
Verdèx
73370 LE BOURGET-DU-LAC

Tél : 04 79 60 76 30

Fax : 04 76 44 87 26

lacs@conservatoire-du-littoral



Publication

Directrice de la publication

Odile Gauthier

Rédaction

Jean-Philippe Deslandes

Marie Bar

Fabien Devidal

Brindille Soubrane

Graphisme

Cécile Celeyron

Photographies couverture

Manuel Bouron (Milieu forestier humide

- Grande Aigrette - vue lac du Bourget)

Remerciements au graphiste Gilles Morat

pour ses précieux conseils et ses idées

Organigramme

Délégué Lacs

Jean-Philippe Deslandes

Chargée de mission

lacs Alpes du Nord et Jura

Marie Bar

Chargé de mission

lacs du Grand Est et Massif Central

Fabien Devidal

Chargée de mission

lacs Alpes du Sud

Brindille Soubrane

Secrétaire -

assistante de communication

Cécile Celeyron